

NANNI MORETTI ET DOMENICO PROCACCI  
PRÉSENTENT



SÉLECTION OFFICIELLE  
**COMPÉTITION**  
FESTIVAL DE CANNES

# HABEMUS PAPAM



NANNI MORETTI ET DOMENICO PROCACCI  
PRÉSENTENT



SÉLECTION OFFICIELLE  
**COMPÉTITION**  
FESTIVAL DE CANNES

# HABEMUS PAPAM

UN FILM DE  
NANNI MORETTI  
AVEC MICHEL PICCOLI ET NANNI MORETTI

DURÉE: 104 MN

SORTIE LE 7 SEPTEMBRE 2011

## DISTRIBUTION

*Le Pacte*

5, RUE DAR CET  
75017 PARIS  
TÉL.: 01 44 69 59 59  
FAX: 01 44 69 59 47  
WWW.LE-PACTE.COM

## RELATIONS PRESSE

LAURENCE GRANEC, KARINE MENARD  
5 BIS, RUE KEPLER  
75116 PARIS  
TÉL.: 01 47 20 36 66  
FAX: 01 47 20 35 44  
EMAIL: LAURENCE.KARINE@GRANECMENARD.COM  
**A CANNES**  
LAURENCE GRANEC: 06 07 49 16 49  
KARINE MÉNARD: 06 85 56 22 99

# SYNOPSIS

Après la mort du Pape, le Conclave se réunit afin d'élire son successeur.  
Plusieurs votes sont nécessaires avant que ne s'élève la fumée blanche.  
Enfin, un cardinal est élu !

Mais les fidèles massés sur la place Saint-Pierre attendent en vain l'apparition  
au balcon du nouveau souverain pontife. Ce dernier ne semble pas prêt à supporter  
le poids d'une telle responsabilité.

Angoisse ? Dépression ? Peur de ne pas se sentir à la hauteur ?  
Le monde entier est bientôt en proie à l'inquiétude tandis qu'au Vatican, on cherche  
des solutions pour surmonter la crise...

# ENTRETIEN NANNI MORETTI

## **Quel a été le point de départ du film ?**

Avec Federica Pontremoli et Francesco Piccolo, nous avons commencé à travailler simultanément sur différentes idées. Puis, dans un deuxième temps, nous avons choisi de développer le sujet de HABEMUS PAPAM. Il y a une scène qui a été pour nous le point de départ de toute l'histoire : un Pape venant d'être élu qui ne parvient pas à se présenter au balcon pour saluer les fidèles.

## **Avez-vous reçu une éducation religieuse ? Êtes-vous croyant ?**

Mes parents étaient croyants et j'ai reçu une éducation catholique (sans exagération...). Moi, non, je ne suis pas croyant.

## **Le film est construit clairement entre deux parties : des séquences d'enfermement et d'autres de liberté. Comment sont nés cet équilibre et cette symétrie à l'écriture ?**

Cela m'intéressait de faire coexister dans un même film la comédie et le drame, le registre grotesque et le registre réaliste. Fuyant le conclave de cardinaux qui est le fruit de notre imagination, mais dont nous avons respecté les vrais rituels et les liturgies, le Pape s'enfuit du Vatican. Il se promène dans la ville, où il entre en contact avec des réalités auxquelles il ne se confrontait pas depuis longtemps. Son errance dans Rome les portera, lui et le public à se poser des questions. Le psychanalyste reste en revanche prisonnier dans le Vatican où, après une première phase d'égarement, il semblera même se trouver à son aise.

## **Que pensez-vous des attaques dont vous faites l'objet aujourd'hui ?**

Il n'y a pas eu d'attaques contre mon film, juste des réactions isolées qui ne sont pas représentatives du monde catholique.

## **L'Église catholique a traversé récemment un certain nombre de scandales, l'attitude de ses dignitaires a été souvent critiquée, pourquoi ces débats sont-ils absents du film ?**

J'essaie d'éviter de raconter au public ce à quoi il s'attend. Cela ne m'a jamais intéressé, à travers mes films, de réitérer ce que le public connaît déjà, je n'aime pas faire de clin d'œil au spectateur en le renvoyant à l'actualité. Sur les scandales qui concernent l'église catholique (par exemple la pédophilie ou la finance) il existe des livres, des documentaires, des articles de journaux. J'ai préféré ne pas me faire conditionner par l'actualité. C'est une histoire inventée : mon film raconte mon Vatican, mon conclave, mes cardinaux.

## **Peut-on élargir le film au pouvoir politique en général ?**

J'ai raconté à ma manière un monde bien précis, qui est celui du Vatican. Mais je pense que les thèmes du film et l'angoisse du personnage principal peuvent concerner également d'autres réalités, d'autres mondes, et toucher des spectateurs très éloignés des personnages que je mets en scène.

## **Quel est le rapport entre la confession dans le rituel catholique et la confession dans le processus de l'analyse ?**

Il me semble que ces deux choses n'ont rien en commun.

## **Peut-on dire que vous êtes plus critique vis-à-vis de la psychanalyse que de l'Église ?**

Dans mes films, je me suis moqué de la gauche, de ma génération (lorsque j'avais vingt ans, puis trente, puis quarante ...) je me suis moqué du rapport entre parents et enfants, de mon milieu social, de l'école, du monde du cinéma, dans JOURNAL INTIME, je me suis même moqué d'un cancer que j'ai eu il y a vingt ans. Je pense qu'il est permis de se moquer également de la psychanalyse.

## **Quel est le rapport entre Melville (Michel Piccoli) qui refuse le rôle qu'on veut lui faire jouer et l'acteur qui veut jouer tous les rôles, y compris les didascalies de La Mouette ?**

Faut-il vraiment à tout prix devenir l'exégète de soi-même, de ses propres choix, de ses propres films ? Parfois, il m'est très difficile de théoriser sur mon travail.

## **Pourquoi Tchekhov ?**

En écrivant le scénario, nous voulions que le texte théâtral soit d'un auteur reconnaissable. Tchekhov était le plus approprié par rapport au sentiment du film et de ses personnages.

## **Le refus de vous engager plus avant en politique, après votre action citoyenne, correspond-il au refus de votre personnage à devenir pape ?**

Cette comparaison me paraît très forcée. Dès le début de mon expérience « politique », j'avais dit que je serais bientôt revenu à mon travail de réalisateur. Je n'ai jamais songé à faire de la politique mon métier.

## **Quelle est la part autobiographique du film ? En avez-vous parfois assez de jouer le « rôle » de Nanni Moretti ?**

Comme toujours, le sentiment qui habite le film est autobiographique. Et, si nous voulons entrer dans les détails, il y a quelque chose de moi aussi bien dans le personnage du psychanalyste que dans le malaise et le sentiment d'inadéquation de Melville.

# HISTOIRE DES PONTIFES QUI ONT CRAQUÉ ... OU PRESQUE

par **Olivier Tossier**

Article paru dans *La Vie*, jeudi 14 avril 2011

*«Priez pour moi afin que je ne me dérobe pas devant les loups.» C'est la demande qu'avait faite Benoît XVI lors de la messe inaugurale de son pontificat. Dans son livre, la Lumière du monde, il confiait avoir pensé à son élection comme à une guillotine placée au-dessus de sa tête. Il n'est pas le seul. Le trône de Saint Pierre, par l'ampleur de la tâche et des responsabilités qu'il induit, a souvent été plus redouté que désiré. Jean-Paul II, à peine élu en août 1978, prononça ces mots en latin : «Tempesta magna est super me» (une grande tempête est sur moi). De santé fragile, il succomba au bout de 33 jours.*

**Tout pape prend conscience du lourd fardeau dès son élection** par les cardinaux. Pendant que la fumée blanche s'évapore dans le ciel romain au son des cloches et que les fidèles accourent vers la place Saint-Pierre pour découvrir leur nouveau pape, ce dernier s'isole dans la Camera lacrimatoria (chambre des larmes). Dans cette pièce de 9m2, attenante à la chapelle Sixtine, où s'est tenu le conclave, il revêt l'une des trois soutanes blanches préparées par le tailleur attitré du Vatican. Là, en présence du camerlingue et du maître des célébrations liturgiques, il peut s'abandonner à quelques furtifs instants d'émotion, juste avant de paraître pour la première fois au balcon de la loggia de la basilique Saint-Pierre.

**Intrigues politiques, recherche du salut, inexpérience...les raisons d'abdiquer sont nombreuses**

Dans les annales de la papauté, il n'existe qu'un cas de refus de porter la tiare: celui du cardinal Hugues Roger (1293-1363), frère du pape Clément VI et évêque de Tulle. Camerlingue du Sacré Collège, il est élu à sa grande surprise à la mort d'Innocent VI en 1362. Pourquoi refuse-t-il son élection ? Pour des raisons basement économiques. Propriétaire d'un immense patrimoine, il préfère poursuivre ses achats somptuaires pour enrichir ses domaines plutôt que de connaître les affres de la sauvegarde de la chrétienté !

Des papes - très peu nombreux - ont, en revanche, démissionné durant leur pontificat. A cela, deux raisons principales. D'abord, il y a les démissions résultant d'intrigues politiques : c'est le cas du duc Amédée VIII de Savoie. Souverain pieux et éclairé, il fonde le prieuré de Ripaille près du Lac Léman, en 1410. Il est élu pape en 1440 sous le nom de Félix V. Il accepte sa nouvelle fonction après moult hésitations. Mais, vite désabusé par les intrigues de la Curie, et soucieux de son salut, il abdique en 1449. Intrigues et abdications successives marquent le « drôle » de règne de Benoît IX (1012-1056) :

il sera pape à trois reprises entre 1044 et 1048, après avoir perdu puis reconquis son titre à la suite de soulèvements populaires et de rivalités entre de grandes familles aristocratiques romaines.

**Ensuite, il y a l'abdication motivée par l'inexpérience** et...l'attrait d'une vie plus spirituelle. Le cas le plus célèbre, et là encore unique dans l'histoire, est celui de Célestin V. Pietro del Morrone (1215-1296) est le moine bénédictin qui fonda l'ordre des Célestins. En 1294, après deux ans de vacance du siège papal, les cardinaux vont chercher cet ermite de 84 ans qui vivait dans une grotte isolée. Sa réputation de sainteté ne lui fut d'aucune utilité pour gérer les affaires de ce monde. Aussi, conscient de son inexpérience politique, il abdiqua cinq mois après. Son successeur, Boniface VIII, de peur que son aura soit instrumentalisée par ses ennemis, l'incarcéra au château de Fumone, en Campanie, où le vieux moine mourut deux ans plus tard avant d'être canonisé en 1313.

Intrigues politiques, inexpérience, recherche du salut: l'inventaire des raisons qui poussèrent des papes à démissionner ou à y penser ne serait pas complet sans citer la maladie. Le postulateur de la cause de béatification de Jean-Paul II, Slawomir Oder révèle dans un livre (le Vrai Jean Paul II, Presses de la Renaissance) que Karol Wojtyła, diminué par la maladie, avait envisagé de démissionner. En 1989, il avait écrit en ce sens, une lettre où il prévoyait de «renoncer» à ses fonctions «en cas de maladie, qui (l')empêche d'exercer suffisamment les fonctions de (son) ministère apostolique». Cette disposition ne fut jamais appliquée grâce à la volonté du pape polonais qui mourut à la tâche, avec la dignité et le courage qu'on sait.

Jean-Paul II aurait-il créé une jurisprudence destinée à ses successeurs ?

En 1996, il promulgua la constitution apostolique *Universi dominici gregis* pour moderniser le rituel de l'élection. Mais l'article 86 délivre un véritable code de conduite au cardinal élu qui serait tenté de refuser le choix de ses pairs : «Je prie celui qui sera élu de ne pas se dérober à la charge à laquelle il est appelé, par crainte de son poids, mais de se soumettre humblement au dessein de la volonté divine. Car Dieu qui lui impose la charge le soutient par sa main, pour que l'élu ne soit pas incapable de la porter ; Dieu qui donne cette lourde charge est aussi Celui qui l'aide à l'accomplir, et Celui qui confère la dignité, donne la force, afin que l'élu ne succombe pas sous le poids de la mission.» Un poids sous lequel, tel le roseau de la fable, le pape peut plier mais ne jamais se rompre

# MORT ET ÉLECTION D'UN NOUVEAU PAPE

À la mort du Pape, le siège est vacant jusqu'à l'élection. Tous les actes officiels sont suspendus. La vacance peut également survenir en cas d'hérésie, de folie avérée ou si le nouveau pape renonce à sa charge. Le Sacré Collège, qui regroupe les plus hauts dignitaires de l'église (aujourd'hui, 185 cardinaux issus du monde entier et répartis en trois ordres), est chargé des affaires courantes. Le Camerlingue, à la tête de la Chambre Apostolique (gestionnaire des biens du Saint-Siège) coordonne les événements.

## **Neuf jours de deuil: les Novendiales**

Neuf jours sont consacrés au deuil et à la prière. Neuf jours durant lesquels le corps est exposé. Traditionnellement, les principaux rituels sont les suivants : une procession jusqu'à la Basilique Saint-Pierre, une messe de funérailles, une descente dans la crypte de la basilique et enfin, l'inhumation.

L'anneau du pêcheur (représentant Saint-Pierre), signe de son alliance à l'Eglise et qui servait autrefois de sceau pour les documents officiels, est symboliquement détruit.

## **Les Congrégations**

À la mort du pape, les cardinaux sont rassemblés en Congrégations : une Congrégation générale pour prendre les décisions importantes et une Congrégation particulière pour les affaires mineures. La Congrégation générale est présidée par le Doyen. En plus des affaires courantes, ils sont chargés de prendre les dispositions nécessaires au vote.

Ils résident à huis-clos à la Maison Sainte Marthe, à proximité de la Basilique. Les lieux sont strictement contrôlés afin de protéger le secret du protocole.

## **Le Conclave et le vote**

### **• Origines**

À partir de 1181, ce sont les cardinaux romains qui élisent seuls le pape. Auparavant, l'élection du pontife romain était la prérogative des clercs de l'Eglise de Rome et de laïcs confondus. Dès lors, son élection était souvent influencée voire déterminée par le pouvoir politique en place.

En 1271, l'élection du pape à Viterbe dura près de 3 ans. Excédées, les autorités romaines décidèrent d'emmurer les cardinaux jusqu'à ce qu'ils se décident.

En 1274, le nouveau pape, Grégoire X, décide donc de créer le Conclave (du latin «cum clave»: «à clé») qui désigne le lieu et l'assemblée qui procède au vote. Les conditions sont très strictes : les cardinaux vivent enfermés dans une même pièce et si, au bout de 5 jours, le vote n'est pas terminé, les cardinaux sont réduits au pain,

au vin et à l'eau pour forcer leur décision !

Au Moyen-âge, les règles du vote ont évolué jusqu'à ce que soient définitivement adoptés le principe de la majorité des deux tiers et une limite d'âge de 80 ans pour les cardinaux. En 1996, Jean-Paul II rédige la Constitution apostolique «Universi Dominici Gregis», qui a assoupli certaines dispositions (permettant notamment de pouvoir dépasser le nombre limite de 120 cardinaux âgés de moins de 80 ans) tout en conservant l'essentiel des principes en vigueur jusque-là.

#### • **Préparatifs**

Plusieurs jours de prières et de discussions sur l'Église et le monde d'aujourd'hui permettent d'amorcer le vote. Le processus de l'élection commence entre 15 et 20 jours après la mort du pape.

Les « Papabile » sont les cardinaux considérés officieusement comme favoris.

Après la célébration eucharistique solennelle de la messe, une procession part de la chapelle Pauline jusqu'à la chapelle Sixtine où se tient le vote (depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle). Les cardinaux sont maintenus dans un isolement complet afin que le vote soit tenu secret. Les cardinaux et toutes les personnes en contact avec eux prêtent serment, jurent de ne rien divulguer du vote et les communications avec l'extérieures sont interdites, sauf cas de force majeure.

#### • **Le vote en Conclave**

Quatre scrutins peuvent avoir lieu par jour afin d'obtenir une majorité aux deux tiers. Si on ne parvient pas à un résultat, on accorde une journée de réflexion entre deux sessions de vote. En dernier recours, le vote se fait soit à la majorité absolue soit entre les deux candidats qui ont obtenu le plus de voix. Par le passé, les votes ont pu être très longs, mais les plus récents durèrent seulement entre deux et cinq jours.

Sur chaque bulletin de vote est écrit la mention «Eligo in summum pontificem» (Je choisis comme souverain pontife...). À chaque vote on perce les bulletins au niveau du mot «Eligo» et on les relie avec un fil pour la vérification du nombre de bulletins et le décompte.

Chaque jour, les bulletins sont brûlés et une fumée s'échappe du poêle de la chapelle Sixtine. Si la fumée est noire, il faut encore attendre; si elle est blanche, c'est que le nouveau pape est élu. Depuis 1978, on ajoute aux papiers un produit chimique (noir ou blanc) et depuis 2005, on sonne les cloches de la chapelle afin d'éviter toute confusion.

Une fois le pape élu, le Doyen des cardinaux lui pose la question : «Acceptez-vous votre élection comme souverain pontife?». Si oui, le nouveau pape choisit son nom et les cardinaux viennent lui rendre hommage. On lui remet le pallium (sorte de manteau court), la mitre et un bâton inspiré de la crosse d'évêque et de l'ancienne ferula. Enfin, du haut de la loge des Bénédictiones (à la basilique Saint-Pierre), le protodiacre annonce au monde la bonne nouvelle, par la formule «Habemus Papam» (Nous avons un pape); le pape peut prononcer sa première bénédiction Urbi et Orbi, c'est-à-dire à la ville de Rome et au monde.

#### **Sources :**

Levillain Philippe (dir), Dictionnaire historique de la papauté, Fayard, 2003  
Nieuviarts Jacques, Dossier du site Croire.com,  
par Lemonde.fr (à partir de La Croix, Théo et la conférence des évêques de France)

# NANNI MORETTI

## FILMOGRAPHIE

### REALISATEUR

2011	HABEMUS PAPAM
2006	LE CAÏMAN (IL CAIMANO)
2001	LA CHAMBRE DU FILS (LA STANZA DEL FIGLIO)
1998	APRILE
1993	JOURNAL INTIME (CARO DIARIO)
1989	PALOMBELLA ROSSA
1985	LA MESSE EST FINIE (LA MESSA È FINITA)
1984	BIANCA
1981	SOGNI D'ORO
1978	ECCE BOMBO
1976	JE SUIS UN AUTARCIQUE (LO SONO UN AUTARCHICO)

### COURTS-MÉTRAGES ET DOCUMENTAIRES

2008	FILMQUIZ
2007	DIARIO DI UNO SPETTATORE L'ULTIMO CAMPIONATO
2003	THE LAST CUSTOMER
2002	IL GRIDO D'ANGOSCIA DELL'UCCELLO PREDATORE
1995	IL GIORNO DELLA PRIMA PRIMA DI CLOSE UP
1994	L'UNICO PAESE AL MONDO
1990	LA COSA
1974	COME PARLI FRATE?
1973	PATÉ DE BOURGEOIS LA SCONFITTA

### ACTEUR

2008	CAOS CALMO	A. GRIMALDI
1995	LA SECONDE FOIS (LA SECONDA VOLTA)	M. CALOPRESTI
1991	LE PORTEUR DE SERVIETTE (IL PORTABORSE)	D. LUCHETTI
1988	DOMANI DOMANI (DOMANI ACCADRÀ)	D. LUCHETTI
1977	PADRE PADRONE	P. & V. TAVIANI

# MICHEL PICCOLI

## FILMOGRAPHIE SELECTIVE

### ACTEUR

### *réalisé par*

2011	HABEMUS PAPAM	N. MORETTI
	VOUS N'AVEZ ENCORE RIEN VU	A. RESNAIS
2009	LE BEL ÂGE	L. PERREAU
2008	LA POUSSIÈRE DU TEMPS	T. ANGELOPOULOS
2006	JARDINS EN AUTOMNE BELLE TOUJOURS NE TOUCHEZ PAS LA HACHE	O. IOSELLIANI M. DE OLIVEIRA J. RIVETTE
2003	CE JOUR-LÀ LA PETITE LILI	R. RUIZ C. MILLER
2001	JE RENTRE À LA MAISON	M. DE OLIVEIRA
1999	LES ACTEURS	B. BLIER
1998	RIEN SUR ROBERT	P. BONITZER
1997	GÉNÉALOGIES D'UN CRIME	R. RUIZ
1996	PARTY	M. DE OLIVEIRA
1995	BEAUMARCHAIS, L'INSOLENT	É. MOLINARO
1994	L'ÉMIGRÉ L'ANGE NOIR LES CENT ET UNE NUITS DE SIMON CINÉMA	Y. CHAHINE J.C. BRISSEAU A. VARDA
1992	ARCHIPEL	P. GRANIER-DEFERRE
1991	LA BELLE NOISEUSE	J. RIVETTE
1989	MILOU EN MAI	L. MALLE
1986	LE PALTOQUET LE PURITAIN MAUVAIS SANG	M. DEVILLE J. DOILLON L. CARAX
1984	LE SUCCÈS À TOUT PRIX ADIEU BONAPARTE PARTIR, REVENIR	J. SKOLIMOWSKI Y. CHAHINE C. LELOUCH
1982	LES YEUX, LA BOUCHE UNE CHAMBRE EN VILLE LE PRIX DU DANGER LA NUIT DE VARENNES	M. BELLOCCHIO J. DEMY Y. BOISSET E. SCOLA
1981	ESPION LÈVE-TOI	Y. BOISSET



**réalisé par**

1981	PASSION	J.L. GODARD
1980	LA FILLE PRODIGUE	J. DOILLON
1979	MÉLODIE MEURTRIÈRE	S. CORBUCCI
	LE SAUT DANS LE VIDE	M. BELLOCCHIO
1977	DES ENFANTS GÂTÉS	B. TAVERNIER
	L'IMPRÉCATEUR	J.L. BERTUCELLI
1976	MADO	C. SAUTET
1975	LA DERNIÈRE FEMME	M. FERRERI
1974	LE FANTÔME DE LA LIBERTÉ	L. BUÑUEL
	VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES	C. SAUTET
1973	LA GRANDE BOUFFE	M. FERRERI
	TOUCHE PAS À LA FEMME BLANCHE	M. FERRERI
1972	LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE	L. BUÑUEL
	LA FEMME EN BLEU	M. DEVILLE
	LES NOCES ROUGES	C. CHABROL
	CÉSAR ET ROSALIE	C. SAUTET
1971	LA DÉCADE PRODIGIEUSE	C. CHABROL
	LIZA	M. FERRERI
1970	MAX ET LES FERRAILLEURS	C. SAUTET
	L'AUDIENCE	M. FERRERI
1969	LA VOIE LACTÉE	L. BUÑUEL
	L'ÉTAU	A. HITCHCOCK
	LES CHOSES DE LA VIE	C. SAUTET
	L'INVASION	Y. ALLÉGRET
1968	DANGER : DIABOLIK !	M. BAVA
	LA CHAMADE	A. CAVALIER
	DILLINGER EST MORT	M. FERRERI
1967	BENJAMIN OU LES MÉMOIRES D'UN PUCEAU	M. DEVILLE
1966	LES DEMOISELLES DE ROCHEFORT	J. DEMY
	BELLE DE JOUR	L. BUÑUEL
1965	COMPARTIMENT TUEURS	C. COSTA-GAVRAS
	LES RUSES DU DIABLE	P.VECCHIALI

**réalisé par**

1965	LES CRÉATURES	A. VARDA
	LADY L	P. USTINOV
	PARIS BRÛLE-T-IL ?	R. CLÉMENT
1964	MARIE SOLEIL	A. BOURSEILLER
1963	LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE	L. BUÑUEL
	LE MÉPRIS	J.L. GODARD
1962	LE DOULOS	J.P. MELVILLE
	LE JOUR ET L'HEURE	R. CLÉMENT
1961	LE RENDEZ-VOUS	J. DELANNOY
1960	LE BAL DES ESPIONS	M. CLÉMENT
1956	LA MORT EN CE JARDIN	L. BUÑUEL
1955	LES MAUVAISES RENCONTRES	A. ASTRUC
	LES GRANDES MANŒUVRES	R. CLAIR
	MARIE-ANTOINETTE	J. DELANNOY
1954	FRENCH CANCAN	J. RENOIR

**REALISATEUR**

2005	C'EST PAS TOUT À FAIT LA VIE DONT J'AVAI RÊVÉ
2001	LA PLAGE NOIRE
1998	ALORS VOILÀ
1994	TRAIN DE NUIT (COURT-MÉTRAGE)

# LISTE ARTISTIQUE

<b>Le Pape</b>	Michel PICCOLI
<b>Le psychanalyste</b>	Nanni MORETTI
<b>Le porte-parole</b>	Jerzy STUHR
<b>Cardinal Gregori</b>	Renato SCARPA
<b>Cardinal Bollati</b>	Franco GRAZIOSI
<b>La psychanalyste</b>	Margherita BUY
<b>L'acteur fou</b>	Dario CANTARELLI

# LISTE TECHNIQUE

<b>Réalisation</b>	Nanni Moretti
<b>Sujet et scénario</b>	Nanni Moretti Francesco Piccolo Federica Pontremoli
<b>Directeur de la photographie</b>	Alessandro Pesci
<b>Décors</b>	Paola Bizzarri
<b>Costumes</b>	Lina Nerli Taviani
<b>Son</b>	Alessandro Zanon
<b>Montage</b>	Esmeralda Calabria
<b>Musique</b>	Franco Piersanti
<b>Produit par</b>	Nanni Moretti Domenico Procacci
<b>Une coproduction</b>	Sacher Film Fandango Le Pacte France 3 Cinéma
<b>En collaboration avec</b>	RAI Cinéma
<b>En association avec</b>	Sofica Coficup - un fonds Backup Films Canal + France Televisions

# Le Pacte